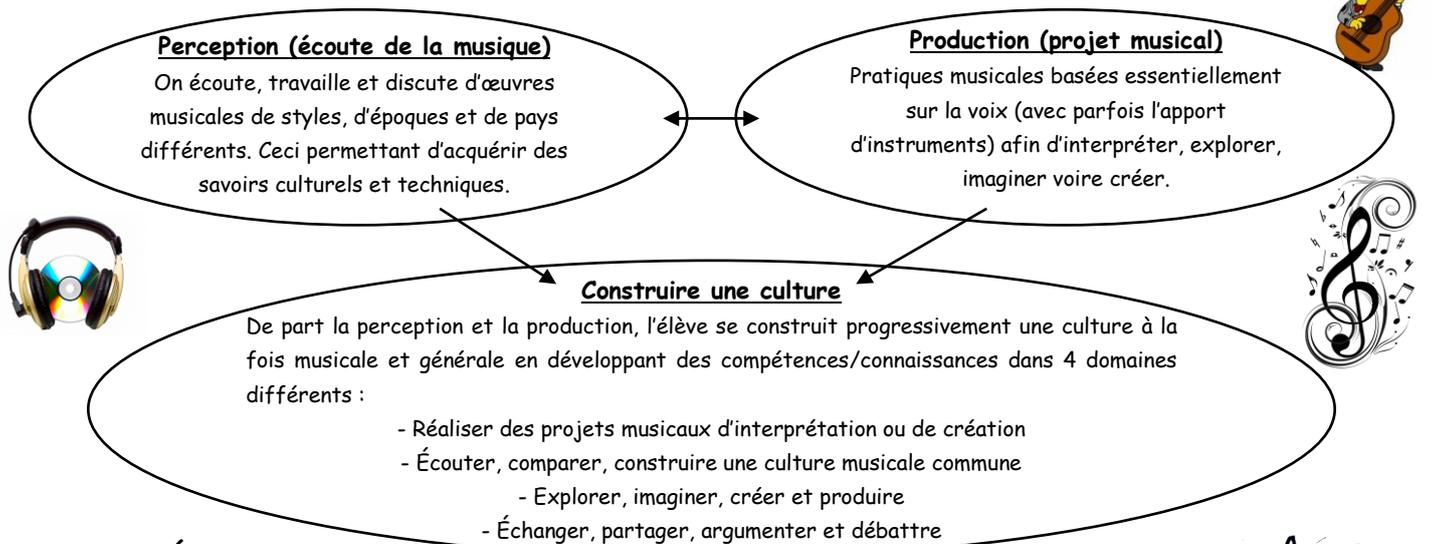


1) LE CONTENU (cours d'éducation musicale : 1h par semaine)**2) LE MATÉRIEL**

- Un porte-vues de 40 vues minimum à apporter à chaque cours (y compris lors des évaluations).
- 10 feuilles simples à grands carreaux (à glisser dans la dernière page du porte-vues).
- Le matériel standard : crayon à papier, gomme, stylo bleu, stylo vert, etc.
- Des écouteurs filaires prise jack (ou un casque) et une clef USB.

3) LES ÉVALUATIONS

Pour chaque trimestre, il y aura au minimum trois évaluations :

- Une évaluation écrite en fin de séquence.
- Une évaluation du projet musical : chant et/ou pratiques instrumentales et/ou activités de création.
- Une évaluation de la participation orale.

Chaque évaluation fera l'objet d'une note chiffrée et/ou d'un niveau de maîtrise des compétences. Tout ceci étant visible dans Pronote ainsi que sur les feuilles de cours et d'évaluation de l'élève.

Niveau de maîtrise des compétences :

- Niveau 1 : Maîtrise insuffisante ●
- Niveau 2 : Maîtrise fragile ●
- Niveau 3 : Maîtrise satisfaisante ●
- Niveau 4 : Très bonne maîtrise +

**4) LE SITE EDMUS : <https://edmus04.jimdofree.com>**

Le site EdMus est principalement destiné aux élèves mais aussi aux parents. On y trouve des infos, les fiches de cours (ainsi que les fiches complétées une fois la séquence terminée), les musiques écoutées en classe, des exercices/tests, des jeux musicaux et des compléments utiles au cours d'éducation musicale.

5) RAPPELS DE QUELQUES RÈGLES ESSENTIELLES À RESPECTER

Objectif : mettre en place et maintenir un climat propice au travail et à l'apprentissage de chacun.

- On lève le doigt pour demander la parole et on attend d'être interrogé pour parler.
- On parle correctement, on se respecte les uns/les autres.
- Quand une personne parle/chante : on se tait, on ne se moque pas et on écoute.
- Lorsqu'on écoute une musique : c'est dans le silence afin d'écouter attentivement.



Signature de l'élève



Vu et pris connaissance le ____ / 09 / 20__

Signature des parents